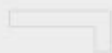
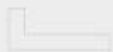
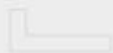
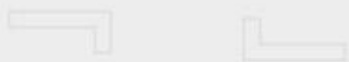
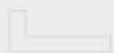
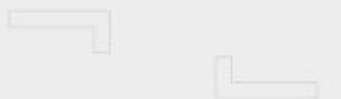


**POUR L'ÉCOLE
DE LA CONFIANCE**



RÉGION ACADÉMIQUE
PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE

MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION



Ateliers d'échanges lycées/universités 2020

La carte des formations supérieures dans l'académie d'Aix-Marseille

Près de 110 000 étudiants sont inscrits dans l'enseignement supérieur en 2019 et se répartissent dans trois types d'établissement :

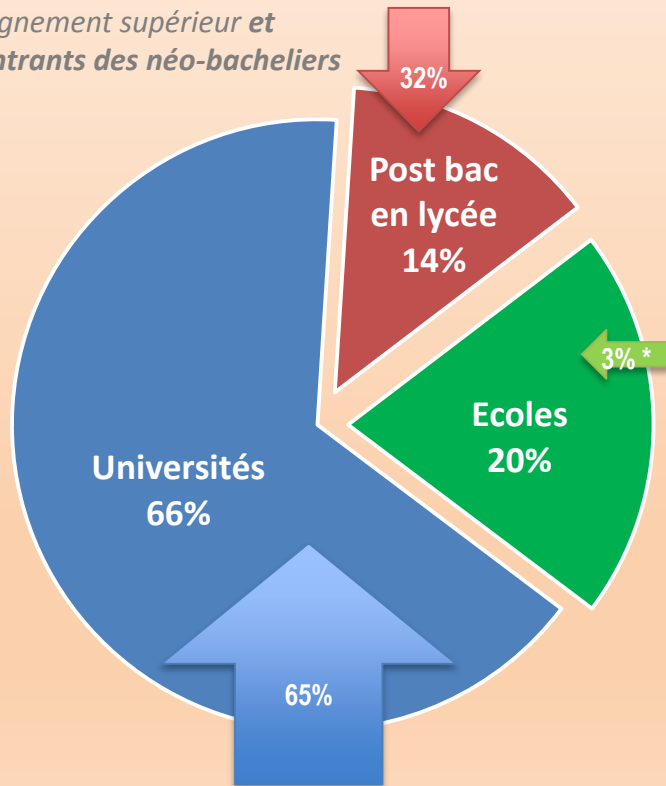
→ Les cursus post-baccalauréat des **lycées**

→ Les filières de **l'université**

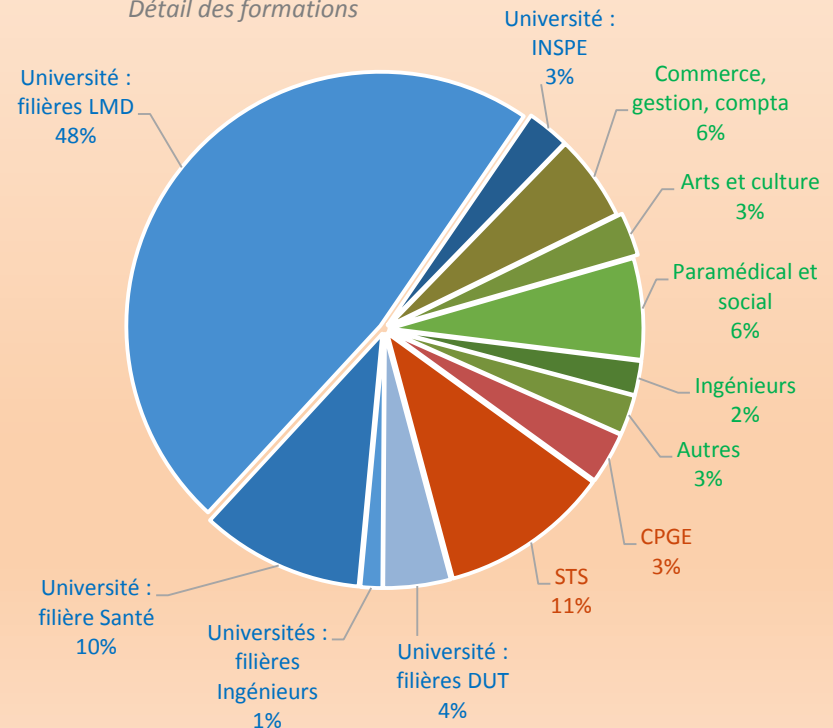
→ Les formations **en écoles**

source : SISE-RERS

Répartition des inscrits dans l'enseignement supérieur et flux entrants des néo-bacheliers



Répartition des inscrits et Détail des formations



* Hors écoles paramédicales et sociales

**POUR L'ÉCOLE
DE LA CONFIANCE**



RÉGION ACADÉMIQUE
PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE

MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION



POINT D'INFORMATION sur la REFORME du LYCEE GENERAL et TECHNOLOGIQUE

Janvier 2020

4 enjeux majeurs

- Créer, donner corps et sens au continuum bac+3 / bac-3
- Mettre en place le lycée des possibles
- Rénover les programmes dans une perspective d'élève d'élévation du niveau de formation et de prise en compte des enjeux contemporains
- Moderniser le baccalauréat : introduction de l'oral et du contrôle continu

OBJECTIFS DU NOUVEAU LYCÉE

Découverte et exploration
(2de)

Approfondissement
(1ère)

Finalisation du projet et
formulation de vœux de
poursuite d'études (Tle)

- Renforcer l'accompagnement des élèves dans la conception de leur projet d'orientation
- Servir de tremplin vers la réussite dans le supérieur
- Valoriser le travail et la régularité des lycéens

1989 : L'Internet...

Vers 1989 l'avènement rapide, irrésistible et totalement inédit de l'Internet a fait basculer en quelques années le monde dans **l'ère de l'information et de la connaissance**.

- Le XXème siècle était le siècle de la vitesse des machines (locomotives, avions, voitures, fusées...)
- le XXI devient celui de la vitesse de la pensée or n'importe quelle machine mémorise et calcule de manière plus efficace que l'homme.
- Les machines menacent les emplois que l'on exerçait jusque là.
- Les capacités humaines fondamentales sont désormais de comprendre les nouvelles situations et s'y adapter en ***mobilisant des compétences***

→ **Un enjeu pour l'éducation au XXI^{ème} siècle**



https://batinote.files.wordpress.com/2014/12/alice_swiners-0cc02.jpg

Enjeux dans un contexte en évolution

■ Collectifs

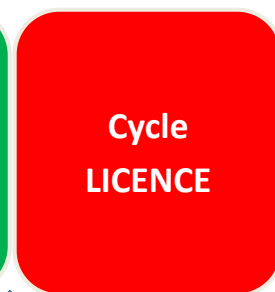
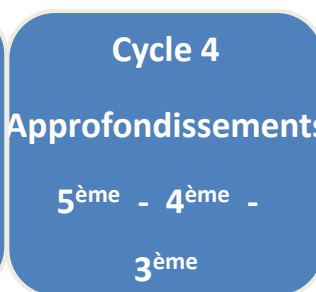
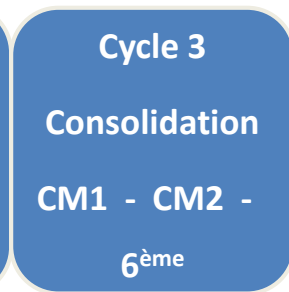
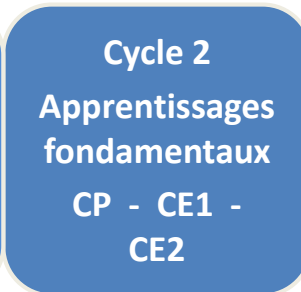
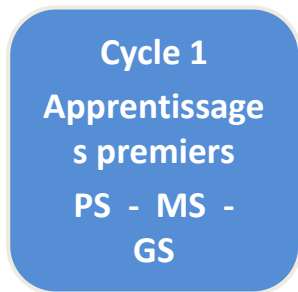
- Élever le niveau global de qualification
- Réduire les sorties sans diplôme ni qualification, limiter les temps d'errance
- Diversifier les choix, améliorer la qualité globale des parcours
- Prendre en compte les métiers d'avenir et porteurs d'emploi
- Renforcer les continuités école – collège – lycées – supérieur
- *Favoriser le développement de la compétence à s'orienter tout au long de la vie*

■ Individuels

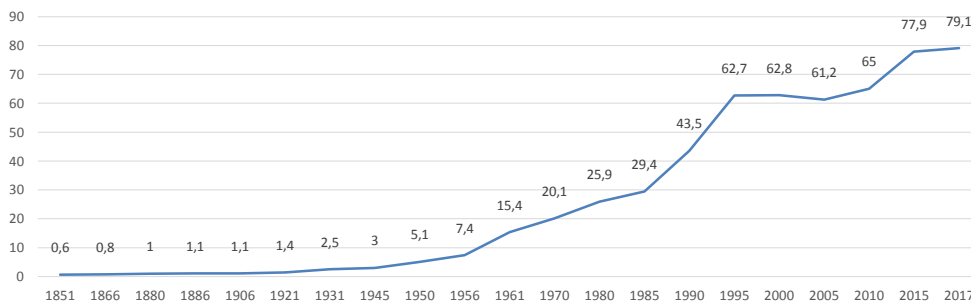
- Construire de la confiance en soi, développer des capacités à s'engager dans l'action, éprouver un sentiment d'efficacité personnelle
- Gérer l'incertitude inhérente à la situation de projet
- Savoir mettre en œuvre une démarche d'information et de prise de décision
- Enrichir les représentations, ouvrir des perspectives de choix, encourager l'ambition

Les années d'apprentissage au lycée ne sont qu'une partie du parcours de l'élève et elles ne peuvent exister seules.

Les apprentissages s'appuient sur un travail commencé en amont à l'école et au collège qu'il est indispensable de prendre en compte et se poursuivent dans le supérieur.



Proportion de bacheliers dans une génération (%)



UNE NOUVELLE ORGANISATION DES ENSEIGNEMENTS DU CYCLE TERMINALE

Des **enseignements communs** pour construire une culture commune qui garantissent la maîtrise de savoirs fondamentaux et la réussite de chacun (Accompagnement Personnalisé possible).

Des **enseignements de spécialité en cycle terminal** : trois en première puis deux poursuivis en terminale au choix de l'élève dans la voie générale ou prédéfinis en fonction de la série technologique suivie, pour approfondir et affiner leur projet dans leur domaine de prédilection.

Des **enseignements optionnels** possibles selon les propositions de l'établissement.

UN OBJECTIF COMMUN :

Proposer des parcours de formation cohérents mais ouverts aux élèves au sein des possibilités présentes dans l'établissement ou le réseau d'établissements.



Dès cette année, les élèves de 1^{ère} ont investi le champs des possibles !

Près d'un tiers des élèves de première ont choisi des combinaisons qui ne correspondent plus aux anciennes séries S (52%), ES (34%) et L (14%) (chiffres de 2018-19).



Combinaisons retenues en 2018-19 en classe de 1 ^{ère}	Population scolaire
	Public + Privé
Maths-PC-SVT	40 %
Maths-PC-SI	
NSI-Maths-PC	
NSI-Maths-SVT	
NSI-Maths- SI	
Ouverture équilibrée sciences et économie	7 %
SES-Maths-HGGSP	24 %
SES-Maths-LLCE	
SES-HGGSP-LLCE	
SES-HGGSP-HLP	
Ouverture équilibrée humanités et économie	2 %
HLP-LLCE- Arts	6 %
HLP-LLCE- HGGSP	
MIXTE vers sciences	19 %
MIXTE vers économie	
MIXTE vers humanités	
Combinaisons à moins de 20 élèves	3 %

une charte pour accompagner l'orientation vers l'enseignement supérieur

Objectif : garantir une approche collective et partagée des enjeux de la réforme

Signée, le 17 janvier 2019, par :

- le ministre de l'Éducation nationale et de la Jeunesse,
- la ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation,
- la Conférence des présidents d'université,
- la Conférence des grandes écoles,
- la Conférence des directeurs d'écoles françaises d'ingénieurs,
- l'association des proviseurs de lycées à classes préparatoires aux grandes écoles.

La charte garantit :

- La non hiérarchisation des enseignements de spécialité et des filières d'enseignement ;
- Un accompagnement soutenu pour permettre à chaque lycéen de faire des choix d'orientation progressifs, éclairés et motivés qui concourront à une orientation choisie ;
- Le développement de dispositifs pour accompagner la réussite de lycéens motivés pour s'engager dans une voie de formation, même lorsque leurs études secondaires n'y conduisaient pas spécialement ;
- La promotion et l'ouverture à la diversité des parcours scolaires.

Retrouvez la charte sur www.cpu.fr

Indiquez les 3 enseignements de spécialité que vous suivez en première

Arts

Arts : arts du cirque

Arts : arts plastiques

Arts : cinéma - audiovisuel

Arts : danse

Arts : histoire des arts

Arts : musique

Arts : théâtre

Biologie-écologie

Histoire-géographie, géopolitique et sciences politiques

Humanités, littérature et philosophie

Langues, littératures et cultures étrangères

Littérature, langues et cultures de l'Antiquité

Mathématiques

Numérique et sciences informatiques

Physique-chimie

Sciences de l'ingénieur

Sciences de la vie et de la Terre

Sciences économiques et sociales

✓ JE VALIDE

oniseP

HORIZONS21

CONSTRUISEZ VOS CHOIX DE SPÉCIALITÉS AU LYCÉE

Simulez vos combinaisons de spécialités et découvrez les perspectives de formations et de métiers qui s'offrent à vous.

Vous êtes actuellement en classe de...

Seconde générale et technologique

Première générale

Première technologique

© MENJ - MESRI - ONISEP 2019 | Infos légales | Données personnelles

<http://www.horizons2021.fr/>

**Vous devez choisir deux spécialités pour la terminale.
Testez les combinaisons possibles**

Langues, littératures et cultures étrangères

Numérique et sciences informatiques

Langues, littératures et cultures étrangères

Mathématiques

Numérique et sciences informatiques

Mathématiques

Cette simulation ne tient compte ni des options ni des enseignements spécifiques qui enrichissent votre parcours.

✚ MATHS COMP

✚ MATHS EXPERTES

✚ DGMC

Découvrez les univers formations et les métiers qui s'offrent à vous en cliquant sur les +

- Arts et industries culturelles
- Droit et sciences politiques
- Informatique, mathématiques et numérique
- Lettres, langues et communication
- Santé
- Sciences du vivant et géosciences
- Sciences économiques et de gestion
- Sciences humaines et sociales
- Sciences, technologie, ingénierie et mathématiques

Indiquez les 3 enseignements de spécialité que vous suivez en première

Arts	Humanités, littérature et philosophie
Arts : arts du cirque	Langues, littératures et cultures étrangères
Arts : arts plastiques	Littérature, langues et cultures de l'Antiquité
Arts : cinéma - audiovisuel	Mathématiques
Arts : danse	Numérique et sciences informatiques
Arts : histoire des arts	Physique-chimie
Arts : musique	Sciences de l'ingénieur
Arts : théâtre	Sciences de la vie et de la Terre
Biologie-écologie	Sciences économiques et sociales
Histoire-géographie, géopolitique et sciences politiques	

JE VALIDE

oniseP

HORIZONS21

CONSTRUISEZ VOS CHOIX DE SPÉCIALITÉS AU LYCÉE

Simulez vos combinaisons de spécialités et découvrez les perspectives de formations et de métiers qui s'offrent à vous.

Vous êtes actuellement en classe de ...

Seconde générale et technologique

Première générale Première technologique

© MENJ - MESRI - ONISEP 2019 | Infos légales | Données personnelles

<http://www.horizons2021.fr/>

Vous devez choisir deux spécialités pour la terminale. Testez les combinaisons possibles

Découvrez les univers formations et les métiers qui s'offrent à vous en cliquant sur les +

Informatique, mathématiques et numérique

UNIVERS FORMATIONS	UNIVERS MÉTIERS
<p>Quelques exemples de formations accessibles dans cet univers</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Licences et licences professionnelles : informatique, mathématiques et informatiques appliquées aux sciences humaines et sociales, électronique-énergie électrique-automatique. . . ● Écoles d'ingénieurs, écoles d'informatique, écoles de statistique ● Classes préparatoires scientifiques ● DUT (à noter : les bacheliers technologiques sont prioritaires sur ces formations) : DUT informatique, statistique et informatique décisionnelle, réseaux et télécommunications, métiers du multimédia et de l'Internet, génie électrique et informatique 	<p>Quelques exemples de métiers pour explorer cet univers</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Actuaire ● Administrateur de bases de données ● Administrateur réseaux ● Architecte Web ● Bio-informaticien ● Chef de projet informatique ● Consultant en green IT ● Data scientist ● Développeur ● Expert en sécurité informatique ● Ingénieur en intelligence artificielle ● Professeur des écoles ; professeur de collège et de

- 1) **Présentation de la loi ORE**
- 2) **Les attendus à l'université**
- 3) **Dispositifs d'accompagnement**
- 4) **Réforme des études de la santé**

Aix*Marseille
université
Initiative d'excellence

ACCALAUREAT 2021

POUR L'É
DE

Aix*Marseille
université
Initiative d'excellence

1) Loi ORE : individualisation des parcours

Des étudiants acteurs de leur projet de formation

- ⊙ L'information comme préalable aux choix de formation
- ⊙ Des unités d'enseignement pour mûrir le programme de formation en lien avec le projet professionnel
- ⊙ Favoriser une orientation progressive
 - Portails entre mentions
 - Parcours au sein des mentions

Répondre à l'hétérogénéité des publics, des capacités et des ambitions

- ⊙ Aide à la réussite et consolidation des prérequis
- ⊙ *Cursus International* et *cursus Ingénierie*
- ⊙ Double diplomation
- ⊙ Césure
- ⊙ Le développement des parcours en alternance

Accompagner les étudiants dans leur parcours

- ⊙ Modules d'accompagnement
- ⊙ Tutorat et orientation active

1) Loi ORE : individualisation des parcours

Diversifier les modes d'apprentissage et d'évaluation

- ⊙ CM, TD, apprentissage par problèmes, classe inversée,...
- ⊙ Projets tuteurés, travaux encadrés, *serious games*, stages

Droit au remords et réorientation

- ⊙ Changements de parcours/mentions en fin de semestre/année au sein des licences
- ⊙ **Mobilité nationale dans le Réseau Polytech (Cycle ingénieur)**
- ⊙ Réorientations avant la fin du cycle d'études
 - depuis/vers les BTS/BUT du secteur tertiaire
 - depuis/vers les licences des autres domaines de formation (Droit, Sciences, LEA,...)
 - depuis les CPGE (EC-E, EC-S, EC-T, EC-P, D1/D2, B/L, MP, PC, ...)
 - passerelles de PACES vers L1-L2, BUT chimie, mesures physiques et génie biologique et **cycle préparatoire POLYTECH**
- ⊙ Semestres décalés de BUT en janvier pour accueillir les réorientations
- ⊙ Années spéciales de BUT pour les étudiants ayant un niveau bac + 2

2) Les attendus à l'université

De l'aide pour l'orientation : conseil de spécialités pour l'entrée dans les portails d'AMU



Intitulé de la mention	portails pluridisciplinaires ou généralistes	portails spécialisés
Doublettes de spécialités en terminale pour une licence en 3 ans	Toute combinaison est possible	1 ou 2 spécialités conseillées
Option de terminale conseillée	Toute combinaison est possible	option conseillée ou libre
Triplette de première conseillée	Toute combinaison est possible	1 ou plusieurs spécialités conseillées

Pour les bacs techno. : variable en fonction de la série et du portail ciblé

3) Dispositif d'accompagnement et accompagnement individualisé

Proposition d'accompagnement des étudiants dans les portails en fonction des spécialités choisis par les futurs étudiants

Quatre situations :

- 1- Le lycéen a choisi des spécialités en accord avec les recommandations :
→ licence en trois ans avec entrée en Portail
- 2- Le lycéen a choisi des spécialités partiellement en accord avec les recommandations :
→ licence en trois ans avec jeu d'option ou UE passerelles ou UE supplémentaires
- 3- Le lycéen a choisi des spécialités en accord ou partiellement en accord avec les recommandations et son dossier est fragile :
→ licence en quatre ans
- 4- Le lycéen a choisi des spécialités différentes des recommandations :
→ licence en quatre ans avec une année 1 spécifique

3) Dispositif d'accompagnement et accompagnement individualisé

Forte probabilité de se retrouver dans ces parcours :			
spécialités concordantes	spécialités partiellement concordantes ou bac techno.		spécialités non concordantes ou bac techno.
Portail	Portail	Avec jeu d'option	licence en 4 ans avec année 1 spécifique
		+UE passerelles	
		+ UE supplémentaires	
Dans certains cas, possibilité de se retrouver sur un dispositif renforcé			
Portail en deux ans ou portail avec aide	Portail en deux ans ou portail avec aide		

Etude du dossier

Il ne s'agit pas ici de sélectionner mais d'aider les étudiants à réussir

3) Dispositif d'accompagnement et accompagnement individualisé

Dans le cas des licences en quatre ans ou des licences en trois ans, il y a des heures liées à la loi ORE pour encadrer les étudiants en plus des heures de la formation :

- Soutien
- Dans le cas des licences en quatre ans ou des licences avec UE d'adaptation :
 - Contrat pédagogique
 - Directeur des études



3) Dispositif d'accompagnement et accompagnement individualisé

Dans toutes les licences, il y a des dispositifs d'accompagnement :

- Directeur des études
- UE méthodologique et/ou de réflexion à son projet personnel
- De l'aide au SUIO avec des accompagnements individuels et collectifs (ateliers Rebondir)



4) Réforme licence : réforme des études de la santé

L. AS

1^{re} année **Le lycéen choisit la licence**
 qui correspond le mieux à ses projets et ses points forts (lettres, droit, SVT, gestion, économie, etc.)
 qui propose une option « accès santé » pour la ou les filières qui l'intéressent (maïeutique, médecine, odontologie ou pharmacie)

Au sein de cette licence, il suit des enseignements liés à l'option « accès santé »

↓ ↓

✓ S'il valide sa 1^{re} année, il peut candidater dans la ou les filières de santé qui l'intéressent

✗ S'il ne valide pas sa 1^{re} année de licence, il ne peut pas candidater aux études de santé

↓ ↓ ↓ ↓

✓ Il est admis en 2^e année dans la filière qui l'intéresse

✓ Il poursuit en 2^e année de licence

✓ Il peut redoubler cette 1^{re} année

Il peut se réorienter via Parcoursup

↓

Et, s'il le souhaite, il candidate à nouveau aux études de santé après au moins une année supplémentaire

↳ **parcoursup**

1^{re} année **Le lycéen choisit le parcours spécifique santé (PASS)**
 et une option qui correspond à ses points forts et à ses autres projets éventuels (exemple : option droit, option biologie, option langues...)

Ces parcours sont organisés dans les universités ayant des facultés de santé

↓ ↓

✓ S'il valide sa 1^{re} année, il candidate aux études de santé (maïeutique, médecine, odontologie ou pharmacie)

✗ S'il ne valide pas sa 1^{re} année de licence, il ne peut pas candidater aux études de santé ; il ne peut pas redoubler cette 1^{re} année

↓ ↓ ↓ ↓

✓ Il est admis en 2^e année dans la filière qui l'intéresse

✓ Il poursuit en 2^e année de licence

Il doit se réorienter via Parcoursup

↓

Et, s'il le souhaite, il candidate à nouveau aux études de santé après au moins une année supplémentaire

↳ **parcoursup**

PASS

Médecine,
 Maïeutique,
 Odontologie,
 Pharmacie,
 Masseur-kinésithérapeute



4) Réforme licence : réforme des études de la santé

- La deuxième année de santé sera composée d'une partie d'étudiants issus de PASS et d'une autre partie d'étudiants issus de L. AS.
- Les étudiants ne peuvent candidater à la filière santé que deux fois. Ils peuvent aussi bien le faire par PASS que par L. AS à la suite (après deux années en licence et 120 ECTS).
- En PASS, les étudiants ne peuvent pas redoubler leur première année.
- En L. AS, les étudiants candidatent à la filière santé en fin de première année et peuvent recandidater en fin de deuxième ou troisième année si nécessaire.



4) Réforme licence : réforme des études de la santé

- Comment les années 1 vont-elles s'organiser ?

PASS	options
Majeure UE de santé	Mineure licence hors santé du choix de l'étudiant
L. AS	options
Majeure UE de la licence choisie	Mineure santé dans le corps de la formation ou en supplément de la formation



4) Réforme licence : réforme des études de la santé

PASS	options
Majeure UE de santé	Mineure licence hors santé du choix de l'étudiant

Mineures proposées en PASS :

- Droit
- Économie et gestion
- Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales
- Lettres et sciences humaines et sociales
- Physique – Chimie
- Psychologie
- Sciences de la vie et STAPS



4) Réforme licence : réforme des études de la santé

L. AS	options
Majeure UE de la licence choisie	Mineure santé * dans le corps de la formation ou en supplément de la formation

*enseignement à distance

Les licences d'AMU ouvrant avec un Accès Santé sont :

- Droit
- MIA SHS
- Philosophie, Anthropologie, Lettres
- Portail Curie (Physique, Chimie, SPI)
- Portail Descartes (Maths, Informatique, Mécanique, Physique)
- Portail Gestion, AES, Economie-Gestion
- Portail Pasteur (SV, SVT, Chimie)
- Psychologie
- Sciences du langage, Lettres
- Sciences humaines et sociales
- STAPS



4) Réforme des études de la santé : offre paramédicale

Formation	Nouveautés rentrée 2021
ERGOTHERAPIE	20 places concours propre 10 places réservées pour les étudiants ayant validé l'année de PACES Dispense de concours : - 3 places sur dossier
ORTHOPHONISTE	Inscriptions sur la plateforme Parcoursup Si le dossier est sélectionné : entretien oral.
ORTHOPTISTE	Inscriptions sur la plateforme Parcoursup Si le dossier est sélectionné : entretien oral.
PSYCHOMOTRICIEN	45 places concours propre 25 places réservées pour les étudiants ayant validé l'année de PACES
INFIRMIER	Inscriptions sur la plateforme Parcoursup Etude du dossier - pas d'entretien oral.

Je vous remercie pour votre attention

Aix*Marseille
université
Initiative d'excellence

POUR L'É
DE

Aix*Marseille
université
Initiative d'excellence

ACCALAUREAT 2021



MERCI DE VOTRE PARTICIPATION!

AFIN D'AMÉLIORER CES ATELIERS, NOUS VOUS REMERCIONS DE BIEN VOULOIR RÉPONDRE AU QUESTIONNAIRE ACCESSIBLE À PARTIR DU QR CODE CI-DESSOUS

*NB POUR FLASHER LE CODE, BESOIN DE POSSÉDER SUR SON TÉLÉPHONE PORTABLE L'APPLI **QR CODE READER**, TÉLÉCHARGEABLE GRATUITEMENT À PARTIR DE PLAY OU APPEL STORE*



ANNEXES

ORGANISATION DE LA VOIE GÉNÉRALE

Enseignements communs POUR TOUS

	Première	Terminale
FRANÇAIS / PHILOSOPHIE	4 h / -	- / 4 h
HISTOIRE GÉOGRAPHIE	3 h	3 h
ENSEIGNEMENT MORAL ET CIVIQUE	18 h / an	18 h / an
LANGUE VIVANTE A ET LANGUE VIVANTE B	4 h 30	4 h
ÉDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE	2 h	2 h
ENSEIGNEMENT SCIENTIFIQUE	2 h	2 h
	16 h	15 h 30

Enseignements optionnels

- > Un enseignement en première
Deux enseignements possibles en terminale
- > Libre choix
- > Durée **3 h**

Dès la première :	En terminale uniquement
LANGUE VIVANTE C	MATHÉMATIQUES EXPERTES
ARTS EPS	MATHÉMATIQUES COMPLÉMENTAIRES
LANGUES ET CULTURES DE L'ANTIQUITÉ	DROIT ET GRANDS ENJEUX DU MONDE CONTEMPORAIN

Enseignements de spécialité AU CHOIX DE L'ÉLÈVE

	Au choix 3 spécialités	Au choix 2 spécialités
	Première	Terminale
ARTS	4 h	6 h
BIOLOGIE, ÉCOLOGIE *	4 h	6 h
HISTOIRE GÉOGRAPHIE, GÉOPOLITIQUE ET SCIENCES POLITIQUES	4 h	6 h
HUMANITÉS, LITTÉRATURE ET PHILOSOPHIE	4 h	6 h
LANGUES, LITTÉRATURES ET CULTURES ÉTRANGÈRES	4 h	6 h
LITTÉRATURE, LANGUES ET CULTURES DE L'ANTIQUITÉ	4 h	6 h
MATHÉMATIQUES	4 h	6 h
NUMÉRIQUE ET SCIENCES INFORMATIQUES	4 h	6 h
PHYSIQUE CHIMIE	4 h	6 h
SCIENCES DE LA VIE ET DE LA TERRE	4 h	6 h
SCIENCES DE L'INGÉNIEUR	4 h	6 h **
SCIENCES ÉCONOMIQUES ET SOCIALES	4 h	6 h
	12 h	12 h



* Dans les lycées d'enseignement général et technologique agricole avec des enseignements optionnels spécifiques

** Avec un complément de 2 h en physique

Avec un complément de 2h de Physique-Chimie

ORGANISATION DE LA VOIE TECHNOLOGIQUE

Toutes les séries* Enseignements communs

POUR TOUS

	Première	Terminale
FRANÇAIS	3 h	-
PHILOSOPHIE	-	2 h
HISTOIRE GÉOGRAPHIE	1 h 30	1 h 30
LANGUE VIVANTE A ET LANGUE VIVANTE B	4 h	4 h
ÉDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE	2 h	2 h
MATHÉMATIQUES	3 h	3 h
ENSEIGNEMENT MORAL ET CIVIQUE	18 h / an	18 h / an

* Sauf TDM et STAV

Enseignements de spécialité

AU CHOIX

3 spécialités Première

2 spécialités Terminale

STMG
Sciences et technologies du management et de la gestion

- sciences de gestion et numérique
- management
- droit et économie

- management, sciences de gestion et numérique avec 1 enseignement spécifique choisi parmi : gestion et finance ; mercatique ; ressources humaines et communication ; systèmes d'information et de gestion
- droit et économie

ST2S
Sciences et technologies de la santé et du social

- physique chimie pour la santé
- biologie et physiopathologie humaines
- sciences et techniques sanitaires et sociales

- chimie, biologie et physiopathologie humaines
- sciences et techniques sanitaires et sociales

STHR
Sciences et technologies de l'hôtellerie et de la restauration

- enseignement scientifique alimentation-environnement
- sciences et technologies culinaires et des services
- économie, gestion hôtelière

- sciences et technologies culinaires et des services, enseignement scientifique, alimentation, environnement
- économie, gestion hôtelière

STI2D
Sciences et technologies de l'industrie et du développement durable

- innovation technologique
- ingénierie et développement durable
- physique chimie et mathématiques

- ingénierie, innovation et développement durable avec 1 enseignement spécifique choisi parmi : architecture et construction ; énergies et environnement ; innovation technologique et éco-conception ; systèmes d'information et numérique
- physique chimie et mathématiques

TMD
Techniques de la musique et de la danse

- option instrument
- option danse

- option instrument
- option danse

(Rénovation en cours)

STL
Sciences et technologies de laboratoire

- physique chimie et mathématiques
- biochimie biologie
- biotechnologie ou sciences physiques et chimiques en laboratoire

- physique chimie et mathématiques
- biochimie biologie biotechnologie ou sciences physiques et chimiques en laboratoire

STD2A
Sciences et technologies du design et des arts appliqués

- physique chimie
- outils et langages numériques
- design et métiers d'art

- analyse et méthodes en design
- conception et création en design et métiers d'art

STAV Sciences et technologies de l'agronomie et du vivant

(Dans les lycées d'enseignement général et technologique agricole avec des enseignements optionnels spécifiques)

Enseignements optionnels

> Au choix en fonction de la série

Deux parmi : Arts, EPS, atelier artistique, LVC pour STHR

Dont 1 h par semaine d'Enseignement Technologique en LVA en 1^{ère} et terminale